PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE THÉMATIQUE RÉGIONALE SUR LES OEUVRES D'ART ISSUES DU 1% ARTISTIQUE DANS LES LYCÉES

Dossier IM21012169 réalisé en 0 revu en 2009

Auteur(s) : Marianne Mathis



Déjà envisagée en 1936 et adoptée en 1951, la mesure connue sous le nom de « 1% artistique » consiste à réserver obligatoirement, à l'occasion de la construction ou de l'extension de certains bâtiments publics, une somme permettant la réalisation d'une ou plusieurs oeuvres d'art contemporain spécialement conçues pour ce lieu, ou l'achat d'une oeuvre d'art à un artiste vivant. Cette somme s'élève au maximum à 1% du coût des travaux lorsqu'il s'agit de constructions scolaires. Depuis la décentralisation, cette mesure est devenue une obligation pour les régions, en charge des lycées, de même que pour les départements (en charge des collèges) et les communes (en charge des écoles primaires). Les oeuvres d'art issues du 1% artistique en Bourgogne sont dues à des artistes aussi bien locaux qu'étrangers, parfois de grand renom (comme Etienne Hajdu, Berto Lardera, Maria Simon ou Edouard Pignon). La Région Bourgogne compte 80 lycées sous sa tutelle (24 en Côte-d'Or, 13 dans la Nièvre, 29 en Saône-et-Loire et 14 dans l'Yonne). 95 oeuvres d'art, identifiées comme issues de la procédure du 1% artistique, ont été recensées (28 en Côte-d'Or, 22 dans la Nièvre, 33 en Saône-et-Loire et 12 dans l'Yonne). Trois d'entre elles sont aujourd'hui détruites et considérées comme disparues (1 en Côte-d'Or, 2 en Saône-et-Loire), mais sont incluses dans l'inventaire. Les oeuvres se trouvent réparties sur 54 des 80 lycées bourguignons (18 lycées de Côte-d'Or possèdent une ou plusieurs oeuvres d'art, 9 de la Nièvre, 19 de Saône-et-Loire et 8 de l'Yonne). Avec 95 oeuvres réparties sur 54 lycées, la moyenne est de 1,7 oeuvre par établissement. La majorité des lycées (56%, soit 30 lycées) ne possède qu'une oeuvre ; 26% en possèdent deux (14 lycées). Seuls sept lycées comptent trois oeuvres sur leur site, soit 13%, tandis que trois établissements, c'est-à-dire 5,6% des lycées, possèdent quatre oeuvres ou plus sur leur site : le lycée professionnel François Mitterrand de Château-Chinon, de loin le mieux pourvu en matière de 1%, compte sept oeuvres sur son site. L'oeuvre la plus ancienne daterait de 1954 (signée Honoré, une statue au lycée Anna Judic de Semur-en-Auxois) et les plus récentes sont de 1998 (deux sculptures de Jean-Marc Tournois au lycée Boivin de Chevigny-Saint-Sauveur et au lycée Lamartine de Mâcon, et une troisième due à Jean-Bernard Métais, à Fontaines). Quatre oeuvres sont datables des années 1950, donc des débuts du 1%. Dans les années 1960, comme dans les années 1970, une vingtaine d'oeuvres ont été réalisées ; elles ne sont plus qu'une quinzaine dans les années 1980 et autant dans les années 1990. La plupart des oeuvres du 1% dans les lycées de Bourgogne sont des sculptures (73, dont 12 bas-reliefs). La peinture et la tapisserie occupent une part très minoritaire avec respectivement 6 et 3 oeuvres. Les mosaïques et décors muraux inventoriés sont au nombre de 13. Les oeuvres en pierre et en métal (bronze, acier ou aluminium) sont majoritaires, avec respectivement 23 et 29 oeuvres. 12 sculptures sont en béton, 13 en céramique et seulement 5 en bois. Les autres sont des peintures, des tapisseries en laine ou des mosaïques réalisées en pâte de verre.

Informations complémentaires

Thématiques : oeuvres d'art issues du 1% artistique dans les lycées

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Détail.
71, Le Creusot lycée Léon Blum

N° de l'illustration : 20097100422NUC2A
Date : 2009
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine